



Remarque : ces fiches ne concernent que les caprins de réforme.

DEFINITION ET INCIDENCE

Un **abcès** est une accumulation de pus, plus ou moins importante, dans une cavité délimitée par une paroi, et repoussant les tissus en périphérie. Il est dû à des bactéries pyogènes (qui vont déclencher une suppuration).

Motif de saisie fréquent

Évalué à plus de 15% des motifs de saisie sur caprins de réforme

LESIONS OBSERVEES A L'ABATTOIR

Les abcès peuvent être uniques ou multiples, plus ou moins volumineux, avec présence de pus plus ou moins liquide selon l'antériorité de l'abcès.

Attention : il faut éviter toute ouverture involontaire de l'abcès, dont le contenu risque de s'écouler et de contaminer une plus grande surface de la carcasse, entraînant une saisie plus importante.



TYPE DE SAISIES

Un **abcès** étant un signe visible d'infection, on va rechercher en abattoir tout signe d'infection généralisée. Le type de saisie va dépendre de l'extension de l'infection.

Pas de signe d'infection généralisée

Infection généralisée

Infection circonscrite par les défenses de l'organisme

Passage de germes dans le circuit sanguin et diffusion dans l'organisme

Pas de diffusion possible de germes

Saisie
partielle

Dans ce cas, le motif de la
saisie totale ne sera pas
« abcès unique »

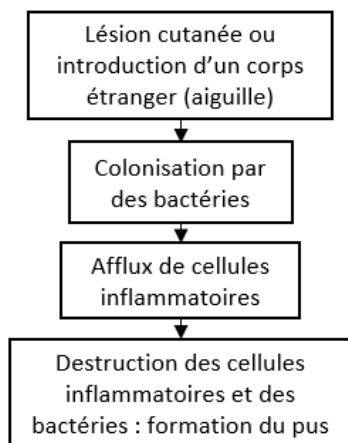
Saisie
totale

EN ÉLEVAGE



Photo : R. de Crémoux, IDELE

A QUOI SONT ELLES DUES ?



Suite à entrée de germes pathogènes dans les tissus

Lésion cutanée (traumatisme, blessure, pose de boucle...), frottements (cornadis, mangeoires...)

Introduction d'un corps étranger (injection mal réalisée)

Syndrome « maladie des abcès » dû à différents germes pyogènes disséminés par les animaux atteints. Ce sont les ganglions lymphatiques qui sont touchés.

COMMENT LES RECONNAITRE ?

Un abcès **externe** est accessible à la vue et au toucher (joue, épaule par exemple).

En début d'évolution, c'est une masse fluctuante, chaude et douloureuse. Des répercussions sur l'état général sont possibles.

En fin d'évolution, c'est une masse indurée, froide. Les abcès peuvent se rompre spontanément.



Photo : R. de Crémoux

QUELS MOYENS D'ACTION ?

- **Eviter les éléments saillants** (couloirs, clôtures, clous, barbelés, poteaux...), contrôler les **parasites externes** (limitation des lésions de grattage), **limiter les survenues de bousculades**, maîtrise de la **densité animale**, des paramètres d'ambiance.
- **Mesures d'hygiène générale** lors des manipulations et des soins aux animaux (nettoyage et désinfection du matériel et du lieu d'intervention, matériel (aiguilles) à usage unique...), désinfection périodique des cornadis et des barres.
- **Traiter et désinfecter** rapidement toutes les **plaies**. Isolement ou regroupement des animaux atteints. Port de **gants** lors d'interventions sur les abcès. Mise en place d'un protocole de gestion des abcès avec le vétérinaire.
- Contrôle lors des achats et introductions d'animaux.



Photo : R. de Crémoux, IDELE